



COMpte RENDU DU CA DU 17 06 2020

Etaient présents : Laurence GUILLAUME, Sophie ROUAUD, Nathalie VAUDELEAU, Bruno DEMELIN, François DIEVAL, Jean Michel GRELAUD.

Absents excusés : Morgane KERRENEUR (représentée par Charlène GAULAY), Pascal LALLOUE.

La réunion commence à 19h30.

1 – Préparation de l'AG de Septembre

Elle aura lieu la veille du Forum des Associations, à savoir le vendredi 4 septembre.

Il s'agit d'une AG électorale. L'ensemble des membres du Conseil d'Administration étant sortant, et compte tenu de 2 démissionnaires, un appel à candidature (femme pour respecter la parité) est lancé. Vos candidatures seront à adresser à Sophie ROUAUD, secrétaire ou Bruno DEMELIN, Président avant l'Assemblée Générale.

Envoi, en amont, des divers rapports pour une validation rapide pendant l'assemblée.

Jean Michel va envoyer un lien fin juin pour une "pré inscription" et la collecte d'informations sur l'année prochaine (réinscription, souhait de participer à des concours, catégorie choisie...)

Pour les renouvellements de licence, il faudrait utiliser le lien / document émanant de la FFTA. On donnerait aux nouveaux arrivants nos formulaires et à l'ensemble des archers, signature du règlement intérieur et document pour mineur de sortie non accompagné à la fin des cours.

Pour l'autorisation de sortie des cours non accompagné, il faudrait faire une seule et unique feuille regroupant tous les jeunes du cours, et que l'entraîneur fasse signer en début d'année la feuille. Toutes les autorisations seraient ainsi regroupées sur un seul document.

Il faudrait envoyer un mail via le site de Sport Région fin juillet.

2 – Préparation du Forum des Associations

Pour le moment, on ne sait pas comment cela va fonctionner compte tenu de la situation actuelle.

On va essayer bien entendu d'être représenté dans d'autres communes. Jean Michel se charge de contacter les différentes communes.



Cela serait intéressant de créer un PowerPoint avec en visuel les différentes catégories d'arc, vidéos, plan d'accès à la salle des Boulais... Bruno a déjà un support existant, à mettre à jour.

Les documents présentés aux différents forums des associations seront à imprimer en format A3 de préférence, pour un affichage plus dynamique.

3 – Préparation de la rentrée

Beaucoup d'incertitudes compte tenu de la situation actuelle. Le club est prêt de toutes les façons, compte tenu de son organisation et de son ancienneté.

Toujours le seuil de 80 archers qui est le nombre d'adhérents "pivot".

- Concours : notre club organisant le concours le 17/10, nous inaugurerons la saison salle.

4 – Organisation des cours

Pour le moment, pas de modification sur l'organisation.

Fit'Archery (mélange de tir à l'arc et fitness) et Soft'Archery (travail avec les seniors sur l'équilibre par exemple) sont deux propositions que le club va mettre en place.

Certains adhérents ont demandé un remboursement de la licence. Bruno a envoyé un mail pour expliquer la position du club.

Trois propositions seront faites lors de l'AG pour validation :

- Une remise de 5 euros sur les réinscriptions, ou
- Ne pas appliquer l'augmentation annuelle de 2 euros, ou
- Ne rien faire en appliquant les recommandations du CNOSF.

5 – Bilan et analyse financière du coût des concours

En moyenne 41,12 euros par archer pour 34 archers ayant fait des concours. Saison 2018/2019 à peu près similaire, mais cette année, pas de concours extérieurs compte tenu de la crise sanitaire.

Donc vigilance pour l'année prochaine, surtout vis à vis des objectifs du club (le France notamment).

6 – Point sur les dossiers en stand-by avec la Mairie (terrain extérieur, salle des Boulais...)



Toujours en stand-by compte tenu de la situation liée à la crise sanitaire et également au changement de maire (même si l'équipe reste la même, c'est toujours Anne qui est aux sports).

Partenariat avec un club pour la mutualisation d'un terrain extérieur. Peut être à voir avec le nouveau Président de Chavagne en attendant que le terrain à Laille à côté du terrain de sport soit fait.

7 – Questions diverses

- Label Sport Santé avec des licences ATP : 30 euros (pour le club) avec un nombre déterminé de cours encadré. Sur prescription médicale. Il faudra prospecter les médecins pour évoquer les possibilités de pratiquer le tir à l'arc afin de résoudre certains problèmes de santé.
- Club développement durable : engagement à ce que tous les concours répondent à un cahier des charges précis.
- Référencement du club dans l'Handi Guide des sports
- Carte passerelle : pour les CM1 / CM2 test de 3 séances gratuites. Une communication sera envoyée auprès du public. C'est un moyen de drainer un nouveau public.
- Point commission jeunes : trésorerie 2 événements seulement cette année à cause de la crise sanitaire. Bilan financier à peu près équilibré. Là aussi, il va y avoir plusieurs sortants et la nécessité de renforcer la commission.
- Pierrick LEMIEUX a fait don d'un radio/lecteur de CD au club.

Le prochain Comité Directeur se tiendra le 07 octobre 2020.

La séance est levée à 22h30.

La secrétaire
ROUAUD Sophie

Le Président
DEMELIN Bruno